



Organisme d'éveil aux Sens et d'Enseignement à la Réflexologie

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84 26 02871 26 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

FORMATION Réflexologie Plantaire et palmaire 2026-2027

1 sessions de 2 jours par mois les Dimanches et Lundis
(Horaire 9h – 16h)

Session 1 : 18 au 19 Octobre

Session 2 : 8 au 9 Novembre

Session 3 : 20 au 21 décembre

Session 4 : 24 au 25 Janvier 27

Session 5 : 14 au 15 Février

Session 6 : 14 au 15 Mars

Session 7 : 18 au 19 Avril

Session 8 : 23 au 24 Mai

Session 9 : 20 au 21 Juin

Session 10 : 4 au 5 Juillet

Session 11 : 29 et 30 Août

Session 12 : 19 et 20 Septembre

Session 13 : 3 et 4 Octobre [Certification]

Conditions générales :

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>.

email : contact@sasmediationsolution-conso.fr